
Mieux connaître les droits des grands-parents

Le 25 mars, l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), en collaboration avec le Club des retraités d'Edmonton, a donné un atelier sur le droit des grands-parents. Fernande Bergeron animait l'atelier qui s'est déroulé à la salle Saint-Jean de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin à Edmonton.

La rencontre visait à donner de l'information sur les droits des grands-parents franco-albertains en vertu de la législation albertaine. Après avoir jeté un coup d'œil sur la place des

grands-parents dans la famille, l'animatrice a passé en revue les aspects juridiques de la relation grands-parents/petits-enfants. Plusieurs participants

ont été surpris d'apprendre qu'en Alberta aucun droit spécifique n'est reconnu aux grands-parents.

- *Le Franco*



Le groupe des participants à l'atelier avec l'animatrice Fernande Bergeron.
